



**Evaluation Rapide sectorielle (Education) Garantiguiougou,
Commune V du district de Bamako**

Mai 2021

I. Contexte et justification

A la suite à une alerte donnée à l'ONG AMSODE dans la nuit du dimanche 18 avril 2021 concernant l'arrivée de personnes déplacées venant essentiellement du village de Megou (commune de Soye, cercle de Mopti de la région de Mopti) se trouvant dans des familles d'accueil à Garantiguibougou dans la commune V du district de Bamako, une mission d'évaluation de protection a été menée par AMSODE avec le soutien des partenaires du Cluster Protection (AVS, AMSS, UNHCR, TDH, OIM, Kanuya).

Les résultats de l'évaluation ont fait état de :

- Services sociaux de base (Santé, Alimentation, WASH, Education et Abri) très limités
- Présence de personnes à besoins spécifiques, notamment enfants séparés/non-accompagnés, femmes enceintes, malades chroniques, personnes blessées, personnes âgées, personnes vivant avec un handicap
- Détresse psychologique
- Perte/absence de documents d'état civil

Dans une dynamique de coordination, le cluster protection a partagé le rapport de l'évaluation susmentionnée avec le cluster Education.

Ainsi sur recommandation du cluster Education, AMSODE a élaboré et repartagé avec les partenaires les points d'alerte concernant le secteur de l'éducation notamment sur l'accès à l'éducation, la qualité et l'environnement protecteur.

Pour plus d'informations détaillées sectorielles, une mission d'évaluation de l'éducation a été menée par AMSODE avec le soutien des partenaires du Cluster Education (Humanité et Inclusion, Right To Play/EDC, Save The Children).

II. Méthodologie

Les données ont été collectées grâce à l'application Kobo collect installée sur les smart phones d'enquête de l'ONG AMSODE.

Les méthodologies utilisées lors de la collecte des données sont :

- Enquête auprès de 41 ménages sur 55 ménages préalablement identifiés par la DNDS
- Organisation de 06 discussions de groupe dirigées et animées séparément par sexe et par tranche d'âge dont 01 avec des adolescents de 12-17 ans et 01 avec des adolescentes de 12-17 ans, 01 des femmes de 18-25 ans, 01 avec les hommes de 26-45 ans, 01 avec les femmes de 46 ans et plus et 01 avec les hommes de 46 et plus.
- Observation directe

Pour optimiser le travail sur le terrain, l'équipe d'évaluation, constituée de la chargée de suivi-évaluation et des membres de l'équipe Djiguya d'AMSODE ainsi que des représentants des organisations susmentionnées, a commencé par le 1^{er} site (où il y a plus de ménage et de personnes) pour ensuite aller sur le 2^{ème} site.

1. Les outils de collecte

Les outils du Cluster Education au Mali ci-après ont utilisés :

- Questionnaire enquêtes ménage,
- Questionnaire pour le focus groupe,
- Observation.

III. Les résultats de l'évaluation

1. L'accès

a. Situation des enfants en âge scolarisable sur le site

Le recensement des services du développement social faisait état de 130 enfants de 03 à 17 ans présents sur le site. **Nombre d'enfants en situation d'handicap**

Répartition par tranche d'âge			
Tranche	Fille	Garçon	Total
03-05 ans	20	13	33
06-07 ans	9	6	15
08-12 ans	21	30	51
13-17 ans	12	19	31
Total	62	68	130

Selon l'enquête Ménage, 6 enfants de 3 à 17 ans étaient scolarisés avant la crise soit 4,6% dont un seul enfant était dans une classe d'examen. Aucun enfant en situation d'handicap n'était scolarisé avant la crise.

En plus ces enfants n'ont aucune occupation éducative dans les communautés d'accueil. Ceci s'explique par le fait que les parents ne maîtrisent pas encore leur nouvel environnement, n'ont pas les moyens et les documents civils pour réinscrire leurs enfants. Ils n'ont pas également l'information sur les dispositions prises par le gouvernement pour favoriser la gratuité de l'école pour les enfants déplacés.

b. Nombre d'enfants par tranche d'âge et par situation d'handicap qui vont à l'école/espace d'apprentissage après la crise

Les enquêtes-ménages sur les sites d'accueil révèlent que la totalité des enfants en âge scolarisable, soit 130 enfants ne fréquentent pas l'école et n'ont aucune occupation éducative dans les communautés d'accueil. Ceci s'explique par le fait que l'école n'était pas une priorité même sur le site d'origine, les parents ne maîtrisent pas encore leur nouvel environnement, n'ont pas les moyens et les documents civils pour inscrire ou réinscrire leurs enfants. Ils n'ont pas également l'information sur les dispositions prises par le gouvernement pour favoriser la gratuité de l'école pour les enfants déplacés.

c. Les principales raisons pour lesquelles il y a des enfants dans les ménages qui ne vont pas à l'école

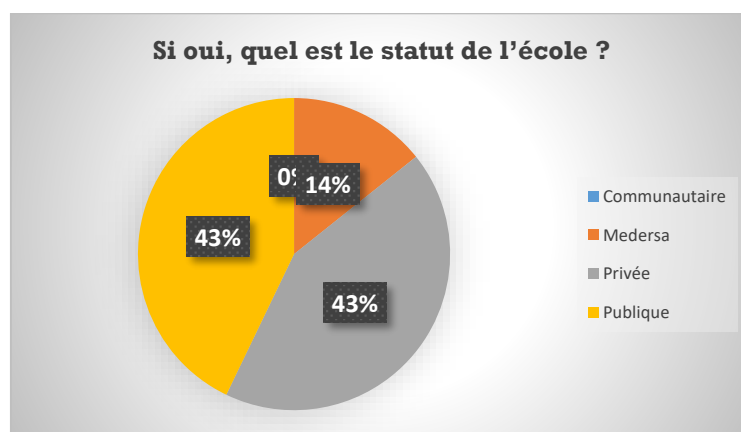
Les principales raisons pour lesquelles il y a des enfants dans les ménages ne vont pas à l'école sont :

- L'école dans ma localité est fermée : 34%
- Il y a une absence d'enseignants : 26%
- Je crains pour la sécurité de mes enfants : 16%



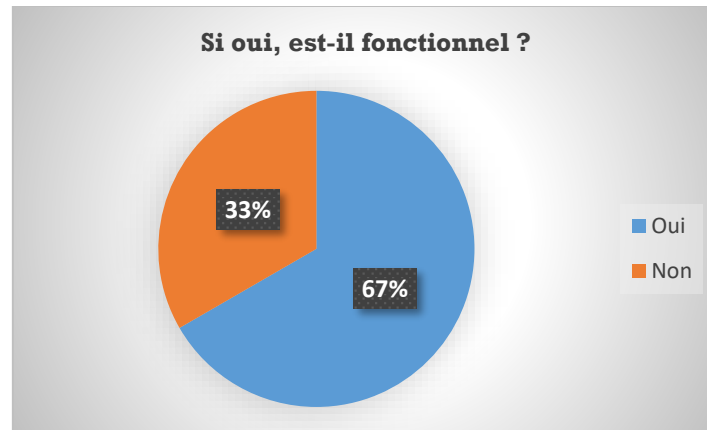
Il ressort des focus group que 83% des PDI savent qu'il y a une école dans la communauté d'accueil.

Les résultats des observations font état d'énormément d'écoles et de centres de formation dans les environs des sites d'accueil. De plus l'école publique est à cheval entre les deux sites à 800 mètres du premier.



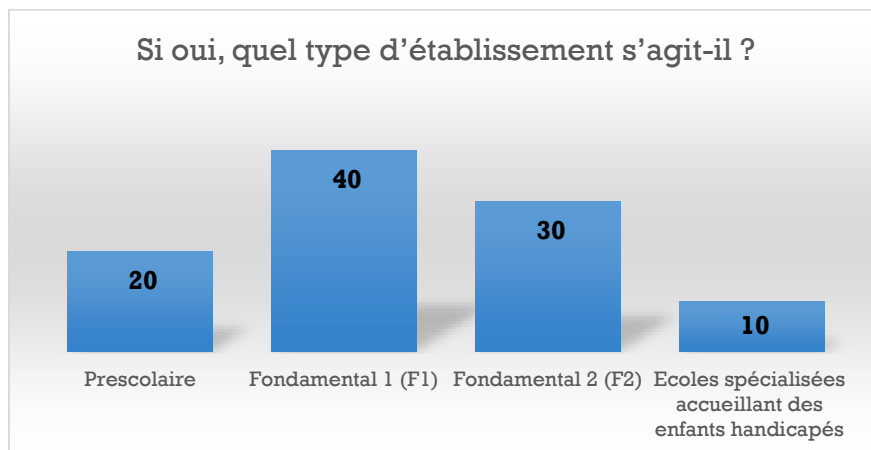
Le statut de l'école selon les participants est :

- Ecole publique : 43%
- Ecole privée : 43%
- Medersa : 14%



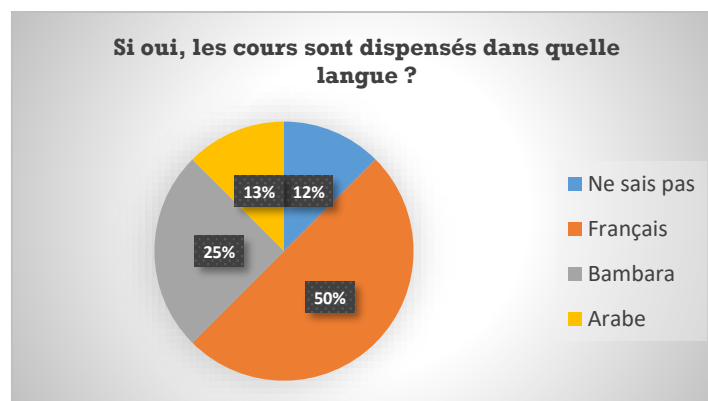
67% des ménages lors des discussions de groupe affirment que les écoles dans la communauté d'accueil sont fonctionnelles. En plus, il ressort des observations qu'il y a énormément d'établissements éducatifs fonctionnels.

2. La qualité



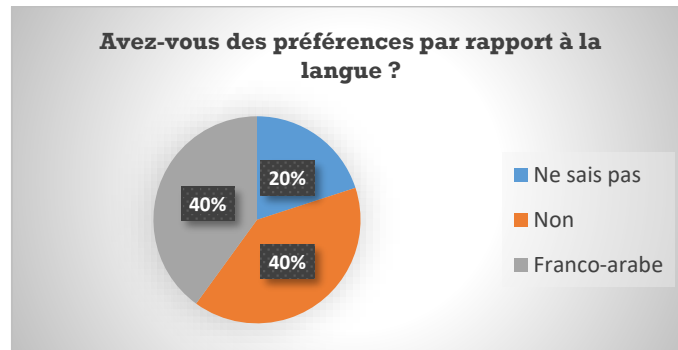
Il ressort des focus groupes que les types d'établissement sont

- Le fondamental 1 (F1) : 40%,
- Le fondamental 2 (F2) : 30%,
- Le préscolaire : 20%,
- Les écoles spécialisées accueillant des enfants handicapés : 10%.

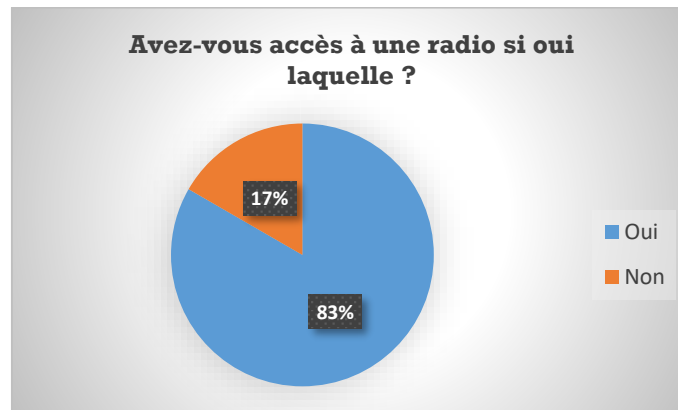


Les focus group révèlent que dans la communauté d'accueil, les cours sont dispensés en :

- Français, selon 50 % des ménages
- Bambara selon 25 % des ménages
- Arabe selon 12,50 % des ménages
- Il est à signaler que 12,50 % affirment ne pas savoir dans quelles langues les cours sont dispensés.



A la question de savoir, si les ménages ont des préférences par rapport à la langue de l'enseignement, il faut savoir que 40% préfèrent le franco-arabe, 40% n'ont pas de préférence et 20% ne savent pas.



83% des participants aux focus groups affirment avoir accès à une radio et 100% de ceux qui ont accès citent la Radio Mali.

3. L'environnement protecteur

Il ressort des enquêtes ménages que les risques auxquels sont confrontés ou exposés les enfants quand ils sont à l'école sont :

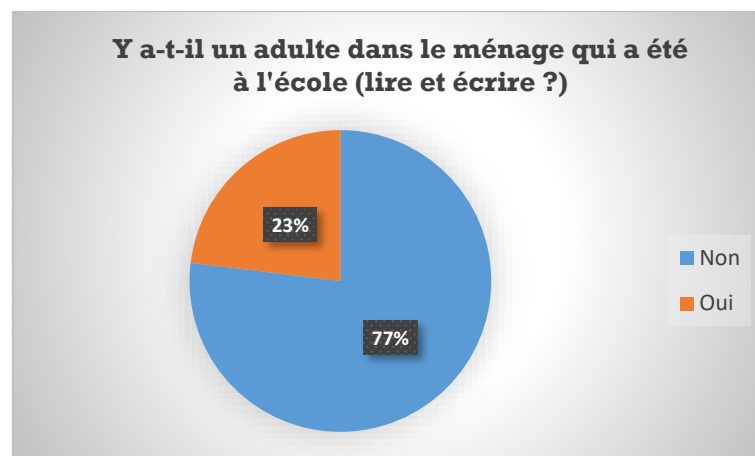
29% des interviewés affirment que les enfants n'encourent aucun risque quand ils sont à l'école et 17% ne veulent pas se prononcer.

Pour les autres, les principaux risques sont :

- Enlèvement/Recrutement dans les groupes armés à 21%
- Menaces/représailles à 15%
- Violences physiques à 10%
- Abus sexuel à 5%
- Risque sanitaires/maladies à 3%

Les résultats des enquêtes ménages font ressortir les risques ci-après auxquels les enfants sont confrontés/exposés quand ils ne vont pas à l'école :

- Délinquance juvénile : 26%
- Vol/Banditisme : 21%
- Exploitation économique : 19%
- Radicalismes religieux : 12%
- Mariage précoce : 12%
- Risque violence physique : 10%



77 % des enquêtés affirment qu'il n'y a pas un adulte dans leur ménage ayant été à l'école (Qui sait lire et écrire).

IV. Recommandations :

- Sensibiliser les ménages déplacés à l'importance de l'école pour leurs enfants y compris les filles ;
- Initier des actions incitatives (distribution des paquets alimentaires, cash transfert) à l'endroit des ménages pour les motiver à envoyer leurs filles et garçons à l'école ;
- Faciliter le retour des enfants déscolarisés du fait du déplacement forcé dans les écoles environnantes les plus proches à travers leur dotation en kits et tenues scolaires, la prise en charge des frais liés à leur scolarité, l'organisation des cours de rattrapage ;
- Améliorer les capacités des écoles d'accueil des enfants déplacés à travers leur dotation en tables-bancs et matériels pédagogiques et récréatifs afin de garantir leur bon fonctionnement ;
- Organiser des ateliers de renforcement des capacités au profit du personnel enseignant des écoles d'accueil pour un appui psychosocial approprié et adapté aux enfants déplacés ;
- Sensibiliser les élèves, les personnels enseignant et administratif des écoles à la solidarité envers les enfants et les familles déplacés ;
- Sensibiliser tous les acteurs de l'éducation et les communautés sur l'importance de l'éducation en urgence en particulier les filles et la mobilisation de ressources locales pour des interventions éducatives
- Mettre en place des alternatives éducatives adaptées y compris les espaces d'apprentissage temporaires dans les zones d'accueil des déplacés

- Réaliser des activités d'éveil, ludiques et récréatives au bénéfice des enfants d'âge préscolaire pour les préparer à leur intégration dans les écoles :
- Poursuivre le plaidoyer auprès des différents acteurs (Etat, Agences des Nations Unies, ONGs ...) pour une meilleure prise des besoins éducatifs des enfants déplacés.

V. CONCLUSION

Cette mission d'évaluation sectorielle a eu une grande mobilisation des acteurs de l'éducation grâce à la grande et active implication du Cluster Education dans toutes ses phases. Elle a regroupé la communauté humanitaire du Mali (le cluster, les ONG Nationales et Internationales).

Il est nécessaire de conduire des cours accélérés pour les enfants les plus en retard et de planifier leur réintégration dans le système formel pour la rentrée scolaire prochaine avec l'appui des établissements d'éducation formelle et informelles, les centres d'animations pédagogiques et académies d'enseignement, les mairies et les CGS (comité des gestion scolaire).

Le besoin d'appui et d'accompagnement est urgent afin d'assurer aux enfants de jouir de leur droit à l'éducation.